

OFFRE D'EMPLOI
INSPECTRICE.EUR - SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN

La Municipalité de Lac-Supérieur est à la recherche de candidats pour combler un poste d'inspectrice.eur au Service de l'urbanisme et de l'environnement. Il s'agit d'un poste syndiqué et temps plein (37.5 heures / semaine).

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité de la directrice de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire du poste assure l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement.

Les principales tâches reliées à ce poste sont les suivantes :

- Recevoir et informer les citoyens sur les différentes réglementations municipales et provinciales relatives à l'environnement et rédiger, à l'occasion, des textes d'information;
- Analyser les demandes et délivrer différents permis et certificats d'autorisation en conformité aux règlements relatifs à l'environnement et en assurer un suivi;
- Procéder à différentes inspections pour vérifier la conformité des projets lors de leur réalisation ou pour s'assurer que les installations déjà en place respectent les différents règlements;
- Contribuer au traitement et à la gestion des plaintes, ainsi que les requêtes et en assure le suivi;
- Entreprendre les procédures nécessaires dans le cas d'infraction aux règlements applicables (ex : avis et constat d'infraction) et représenter la municipalité à la cour;
- Collaborer à la préparation des dossiers pour le CCE (comité consultatif en Environnement), tenir les réunions du comité et rédiger, s'il y a lieu, les rapports appropriés;
- Soutenir les orientations environnementales de la Municipalité en réalisant des interventions auprès des citoyens et des commerces;
- Collaborer à l'élaboration de diverses procédures et politique et effectuer des recherches d'information concernant des dossiers en lien avec l'environnement
- Effectuer toute autre tâche reliée à sa fonction requise par son supérieur immédiat;

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme universitaire en environnement, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme universitaire en aménagement et/ou urbanisme, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine municipal.

Lac-Supérieur



COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Avoir de bonnes connaissances des lois, règlements et politiques applicables en milieu municipal et dans le domaine de l'environnement;
- Analyse, synthèse et jugement;
- Gestion du temps et des priorités;
- Sens de la méthode et de la rigueur;
- Service client;

AUTRES EXIGENCES

- Bonnes connaissances informatiques suite Microsoft Office; logiciel Accès Cité Territoire, système d'information géographique (SIG);
- Excellente connaissance du français (parlé, écrit) et anglais fonctionnel (parlé);
- Attestation Cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Permis de conduire valide, classe 5.

Date d'entrée en fonction : Selon entente entre les parties.

Échelle salariale de la classe 9 soit un taux horaire entre 29.62 \$ et 33.33 \$

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective actuellement en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 2 septembre 2022, à l'adresse suivante :

Audrey Desjardins

Directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement

Par courriel : directionurbanisme@muni.lacsuperieur.qc.ca